CSA départemental du 28 janvier 2025
Déclaration liminaire

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental de la Vendée.

Nous vous présentons tout d'abord au nom de l'Unsa Éducation et puisque l'on peut encore le faire tous nos vœux de santé pour vous et vos proches.

L'UNSA Éducation souhaite aborder ce comité social d'administration en soulignant plusieurs enjeux urgents et fondamentaux qui concernent l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale pour notre département.

Nous pensons que nous devrions prendre la baisse du nombre d'élèves comme une chance pour améliorer les conditions de travail des personnels. Le constat est que notre département est celui qui perd le plus d'emplois dans le 2nd degré : 15 ETP pour la rentrée 2025, un quart des moyens perdus au niveau académique. A l'UNSA Education nous pensons qu'au lieu de supprimer des moyens enseignants, il serait grand temps de penser à améliorer les conditions de travail en allégeant les effectifs des classes. Mais les enseignants ne sont pas les seuls personnels dont les conditions de travail doivent être améliorées. Pour les autres personnels, il est aussi urgent que leurs missions et leur charge de travail soient reconnues et que l'on crée des postes à la hauteur des besoins, que l'on reconnaisse leur technicité et que l'on fasse en sorte qu'ils ne baissent pas les bras au point pour certains de quitter l'éducation nationale.

Nous pensons que l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers doit être retravaillé. Sur la question des AESH, nous demandons évidemment, du fait de l'importance de l'accompagnement effectué, qu'ils aient un statut et une meilleure rémunération. Cependant, cela ne peut pas être la seule réponse aux situations d'élèves à besoin éducatifs particuliers. La loi de 2005 est une bonne loi dont nous sommes d'accord avec le principe. A l'UNSA Education, nous pensons que nous sommes arrivés au bout et qu'il faut trouver d'autres solutions. Nous avons des élèves que nous prenons à temps plein alors qu'ils devraient bénéficier d'accompagnements

spécifiques. Personne ne s'y retrouve et cela crée des difficultés pour les élèves concernés, leurs camarades et les professeurs qui se retrouvent épuisés. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur le comptage ou non des élèves ULIS dans leurs classes ? Quant aux PIAL, leur gestion prend du temps. Ce temps n'a jamais été prévu. Il devient difficile de trouver des coordonnateurs PIAL. Nous vous avions aussi interrogée lors du CSA bilan de rentrée sur les modalités d'affectation des élèves en grande difficulté scolaire du premier degré dans le second degré. Le constat est qu'un nombre non négligeable de SEGPA n'ont que très peu d'élèves en 6ème pour la rentrée 2025.

Pour terminer notre déclaration, nous tenons à rappeler qu'il n'y a pas de 2nd degré sans la vie scolaire. Celle-ci ne doit pas être le parent pauvre de l'Education Nationale. Nous nous faisons ici le relais des nombreuses remontées sur les difficultés d'organisation et suivis des missions des vies scolaires. Les effectifs d'AED sont souvent un sujet crucial pour les établissements or nous ne l'abordons que trop rarement et souvent en fin d'année.

En conclusion, l'UNSA Education reste mobilisée et continuera à défendre une Ecole publique et Laïque dotée de moyens suffisants pour garantir la réussite de tous les élèves, et à porter la voix de celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Dans un contexte politique fragile, l'UNSA Education réaffirme son rôle de pilier pour la stabilité sociale et la protection des agents.